

Am. de Rembrandt;

A La Haye ce 20. Septemb. 1694.

265

Monsieur;

Je ne scay comment il est arrivé, que j'ay oublié de  
vous mander comme Vre Poème du Titanus m'a été  
rendu, et s'imaginant seulement d'avoir fait ce qui m'est  
à faire, et parmi les occupations et la s'en va en  
famille. Si ce n'est par vous, que ce vous en ay  
vu, et que la lettre a esté produë. Je n'en  
détourner ni le pour ni le contre. Tant j'y a,  
Le Poème est entre les mains du fameux Imprimeur  
F. Hever à Amsterdam; et Oron. Heverius a eu  
la bonté de s'en charger. Mais Vre Copie s'est trouvée  
si vicieuse, si mal interpresée, si souillée de tant  
d'actions inutiles, et que la langue Latine ne  
souffroit point, que les ouvriers, gens experts et  
savans, s'y trouvent embarrassés. Je ne scay comment  
ils s'en seront débarrassés, car je voy la chose adreçee,  
qui ne le seroit, peut estre, pas, si nous avions sçu,  
(ce que des gens de lettres viennent de nous apprendre)  
qu'il y a long temps, que le mesme Poème a esté  
imprimé dans la Vie de Titeanus, joinie à son  
Histoire de l'edition, ce me semble, de Lyon, et  
icelle collationée avec Vre Copie, j'y découvre force  
gros erreurs, qu'il sera nécessaire de remarquer  
sur la fin, dans un Errata. Jusse direz ils d'avoir  
vintonné quelque Orispro. Historique dans Vre  
commentaire. Il faudra voir tout cela, et j'y  
rendrai comme on pourra, si on pousse à  
vouloir mettre la piece en lumiere, comme il  
semble bien nécessaire après la dépense faite.  
J'ay d'abord mandé au S.<sup>r</sup> Heverius, que vous estiez  
en despit de m'envoyr un d'icelle. Je ne  
scay s'il la voudra attendre, dans quelque jours  
en pourrai avoir respon.  
Je ne retraytray jamais la parole que ce vous ay  
donnée d'ayder à mesurer vos justes et avec  
des vostres, vous devez toujours attendre cela de moy

pro viribus et facultate. Mais vous ne pouvez ignorer,  
 qu'en ce dont il s'agit, vos compétiteurs, s'iront  
 saisis d'un avantage, que je n'ay guère goûté, ne  
 manquant pas icy de forts appuis. contre lequel il  
 n'y a que de faire valoir les considérations, que  
 vus vntes de me remémorer par Vre Lettre du 13<sup>e</sup>  
 que je reçois auant hier. Ayons la paix, et voyons  
 au qui se pourra. nous ne la scauons pas se peut  
 que vous vous la reprinsiez là bas. Adieu mon  
 cher Monsieur, ie suis marry de uoir vos Lettres  
 à manu aliena, et que la Vre n'y signe qu'au  
 prinu ac trimalc. Dieu vous bieue d'autres  
 de santé qu'en possidez, par sa grace, en sa 81<sup>e</sup>  
 année. &c.